

## AVIS DE CONSULTATION

### **Nom et adresse de l'établissement maître d'ouvrage :**

Centre Psychothérapique de l'Ain

Avenue de Marboz

CS 20503

01012 BOURG-EN-BRESSE

Représenté par son Directeur : Monsieur Dominique BLOCH-LEMOINE

### **Objet du marché : Transports sanitaires des patients du Centre Psychothérapique de l'Ain et transports d'analyses de biologie médicale – Période 2021-2025**

L'exécution des prestations concerne l'ensemble des sites du CPA, avec un site principal se décomposant en 13 unités d'hospitalisation complètes (intra-hospitalières), avenue de Marboz situé sur la commune de BOURG-EN-BRESSE (01000).

### **Type de marché et description :**

Marché privé de prestations de service.

Chaque lot fait l'objet d'un marché conclu sous la forme d'un accord-cadre sans minimum et sans maximum exécuté par émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

Un accord-cadre conclu entre l'Etablissement et l'entreprise ou le groupement d'entreprises fixe les modalités d'exécution des bons de commande à émettre pour les différentes prestations.

Les prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Les titulaires de chacun des lots s'engagent à assurer tous les transports demandés par l'établissement en répondant à la demande exprimée, 24h/24 et 7j/7 (de jour comme de nuit).

Les délais et les modalités de commande sont précisés dans les pièces du dossier de consultation des entreprises.

### **Prestations divisées en lots : Oui.**

Le marché se décompose en trois lots distincts :

- **Lot n° 1 : transports en ambulance**
- **Lot n° 2 : transports en VSL**
- **Lot n° 3 : transport d'analyses de biologie médicale**

### **Durée du marché ou délai d'exécution :**

Pour chaque lot, le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 7 avril 2021, 00h01.

Chaque marché peut être reconduit par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. La reconduction est tacite, le titulaire ne peut s'y opposer.

### **Modalités de paiement :**

Les marchés sont conclus à prix unitaires. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités

réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires propre à chaque lot.

Les prix sont révisables par ajustement en fonction de l'évolution des tarifs fixés par la convention nationale des transporteurs sanitaires privés et ses avenants en vigueur (pour les lots 1 et 2).

Pour le lot 3, les prix sont révisables annuellement selon l'indice et la formule indiquée dans le CCAP.

Le règlement est effectué par virement bancaire, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

**Critères d'attribution :**

Les critères retenus ainsi que les modalités de jugement des offres sont indiqués dans le règlement de consultation.

**Date limite de réception des offres : [Vendredi 12 Mars 2021 à 12h00](#)**

**Délai minimum de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires :**

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse indiquée ci-après (plateforme de dématérialisation Synapse).

Aucune offre reçue par mail ou par courrier ne sera traitée.

Les candidats sont invités à traiter tous les fichiers transmis à l'anti-virus. Les plis contenant un virus seront réputés n'avoir jamais été reçus.

La signature électronique des candidatures et des offres n'est pas exigée.

L'attribution du marché donnera lieu à une signature manuscrite de l'acte d'engagement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde, dans le délai imparti pour la remise des candidatures et des offres, visé en page de garde, sous support électronique dématérialisé (Clé USB uniquement (voir les modalités de remise dans le règlement de consultation).

**Date d'envoi du présent avis et date de mise en ligne du DCE :**

**[19/02/2021](#)**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

**Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :**

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

**Adresse à laquelle les offres/ candidatures/ demandes de participation doivent être envoyés :**

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

**Instance chargé des recours :**

Tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse